

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	7
01 ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.....	8
1. Réseaux d'enseignement	8
1.1 Le réseau officiel.....	8
1.2 Le réseau libre	9
1.3 Niveaux d'enseignement et obligation scolaire	9
2. Enseignement ordinaire VS Spécialisé	10
2.1 Ordinaire.....	10
Formes et sections.....	10
Degrés	10
Années complémentaires	14
2.2 Spécialisé	14
Type	15
Forme	15
2.3 De l'enseignement ordinaire au spécialisé	16
2.4 Du spécialisé à l'enseignement ordinaire	16
2.5 Intégration scolaire.....	17
Principe	17
Public cible.....	17
Procédure.....	18
Modalités de fonctionnement	19
Fin de l'intégration	19
3. Plein exercice VS alternance	20
4. Certification par unités (CPU)	20
4.1 Objectif.....	21
4.2 Public cible	21
4.3 Organisation	21
5. Organisation de l'enseignement pour les primo-arrivants	22
Définitions	22
Organisation	23
Intégration progressive.....	24
Admissibilité dans une année d'études	24
6. Gratuité de l'enseignement	25
6.1 Principe : la gratuité.....	25
6.2 Exception : paiement de certains frais	25
Frais scolaires.....	25
Frais extrascolaires	26
Frais à caractère facultatif	27
6.3 Organisation des aspects financiers de la scolarité	27
Principe	27
Informations liées à la gratuité et aux frais	27
Estimation des frais réclamés.....	28
Décomptes périodiques	28
En cas de non-paiement : le recouvrement des frais impayés.....	28
6.4 En cas de problème.....	28
Procédure.....	28
Sanction.....	29
02 INSCRIPTION	30
1. Obligation d'information.....	30
1.1 Projet éducatif.....	30
1.2 Projet pédagogique	30
1.3 Projet d'établissement.....	30
1.4 Règlement des études	31
1.5 Règlement d'ordre intérieur (ROI).....	31
1.6 Gratuité scolaire.....	32
2. Formalités liées à l'inscription en 1 ^{ère} année	32
2.1 Formulaire unique d'inscription (FUI)	33
2.2 Première période d'inscription	33
2.3 Attribution des places par l'établissement	34
2.4 Attribution des places par la CIRI	35
2.5 Deuxième période d'inscription	36
2.6 Tableau récapitulatif des dates pour l'année scolaire 2022-2023.....	37

3.	Formalités liées à l'inscription dans les autres années	37
3.1	Délai d'inscription	37
3.2	Inscription d'un élève mineur	38
3.3	Inscription d'un élève majeur	38
	Réinscription obligatoire.....	38
	Signature d'un écrit	39
3.4	Inscription d'un élève tripleur.....	39
3.5	Inscription à l'essai	39
3.6	Spécificités pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	39
3.7	Spécificités pour l'enseignement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles	40
4.	Refus d'inscription	40
4.1	Refus d'inscription en première année	40
4.2	Refus d'inscription dans toute année	40
4.3	Refus de réinscription	41
4.4	Spécificités pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	42
	Inscription d'un élève exclu d'une école subventionnée.....	42
	En cas de refus d'inscription	42
	Refus de réinscription.....	42
4.5	Spécificités pour l'enseignement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles	42
	En cas de refus d'inscription	42
	Refus de réinscription.....	42
03	LA SANCTION DES ETUDES	43
1.	Conseil de classe.....	43
2.	Évaluations.....	43
2.1	Types d'évaluation	43
	Les évaluations formatives	43
	Les évaluations sommatives.....	44
	Les évaluations certificatives	44
2.2	Programmes	44
3.	Examens et conditions de réussite	45
3.1	Organisation des examens.....	45
3.2	Règles particulières.....	45
3.3	Aménagements raisonnables	45
3.4	Seuil de réussite.....	46
3.5	Communication des résultats et consultation des copies	47
4.	Décisions du conseil de classe	47
4.1	Attestations d'orientation	47
4.2	Certification des études	48
	Certification dans le 1 ^{er} degré.....	48
	Certification dans le 2 ^e degré.....	49
	Certification dans le 3 ^e degré.....	49
	Certification en fin de 7 ^e année	50
	Autres certificats ou attestations	50
5.	Recours.....	51
5.1	Définition	51
5.2	Motifs valables	52
5.3	Recours interne.....	53
5.4	Recours externe.....	54
5.5	Autres types de recours	56
	Conseil d'État	56
	Tribunaux de l'ordre judiciaire	56
	Recours devant la Commission d'accès aux documents administratifs	57
04	CONDITIONS D'ADMISSION ET CHANGEMENTS EN COURS D'ETUDES	58
1.	Conditions d'admission dans une année d'études	58
1.1	Délivrance des attestations d'orientation.....	58
1.2	Passage d'une année à l'autre	58
	Dans le premier degré.....	59
	premier degré commun	59
	premier degré différencié.....	59
	Dans le deuxième degré	60
	Pour passer en 3 ^e G, T ou A	60
	Pour passer en 3 ^e P.....	60
	Pour passer en 4 ^e G, T ou A :	60
	Pour passer en 4 ^e P.....	61
	Dans le troisième degré	61
	Pour passer en 5 ^e G, T ou A	61
	Pour passer en 5 ^e P.....	61

Pour passer en 6 ^e G, T ou A	62
Pour passer en 6 ^e P.....	62
Pour passer en 7 ^e	62
1.3 Cas où l'avis du conseil d'admission est requis	62
En 4 ^e année.....	62
En 5 ^e année.....	63
Passages vers une orientation d'études musicales.....	63
Pour l'obtention du certificat de qualification	63
2. Changer d'établissement scolaire	64
2.1 Dans le premier degré	64
Principe	64
Motifs.....	64
Raisons liées à la force majeure ou à l'absolue nécessité	64
2.2 Dans les deuxième et troisième degrés	65
3. Changer de forme d'enseignement	65
3.1 Dans le premier degré.....	65
3.2 Dans le deuxième degré	66
3.3 Dans le troisième degré.....	66
4. Changer d'option.....	66
4.1 Au 2 ^e degré.....	66
4.2 Au 3 ^e degré.....	66
05 DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉLÈVE	68
1. Obligation scolaire.....	68
1.1 Obligation à temps plein	68
1.2 Obligation à temps partiel.....	69
1.3 Fréquentation scolaire et notion d'élève régulier	69
Élève régulier	69
Élève libre.....	69
2. Absentéisme	70
2.1 Absences justifiées légalement.....	70
2.2 Absences justifiées par le directeur	72
2.3 Absences non justifiées	72
3. Décrochage scolaire.....	72
3.1 Démarches au sein de l'école.....	72
Accompagnement de l'élève.....	72
Notification aux parents de l'élève	73
Convocation de l'élève et ses parents	73
Perte du statut d'élève régulier.....	73
Récupération du statut d'élève régulier.....	74
3.2 Signalement au service du Droit à l'instruction.....	74
3.3 Dispositifs de lutte pour l'accrochage scolaire	75
Service des équipes mobiles	75
Service de médiation scolaire.....	75
Dispositif interne d'accrochage scolaire	75
Services d'accrochage scolaire	76
Concertation entre les acteurs scolaires et non scolaires	78
Signalement au Service d'Aide à la jeunesse (SAJ)	78
4. Règlement d'ordre intérieur et mesures disciplinaires	79
4.1 Dans l'enseignement subventionné.....	79
4.2 Dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	79
4.3 Dispositions obligatoires.....	80
4.4 Implication des nouvelles technologies	80
5. Sanctions.....	81
5.1 Procédure disciplinaire.....	81
5.2 Exclusion provisoire	82
5.3 Exclusion définitive	82
Motifs d'exclusion	82
Procédure d'exclusion définitive	83
Réinscription de l'élève exclu.....	85
Recours internes contre une décision d'exclusion définitive	86
Recours externes contre une décision d'exclusion définitive.....	87
5.4 Refus de réinscription.....	87
5.5 Désinscription et renvoi officieux	87
06 SERVICES D'AIDE POUR LE JEUNE EN DIFFICULTE.....	88
1. Centres psycho-médico-sociaux (PMS)	88
2. Services de médiation scolaire	88
3. Services d'action en milieu ouvert (AMO).....	89

4. Services d'aide à la jeunesse (SAJ).....	89
5. Autres services.....	90
5.1 SAS	90
5.2 Écoles de devoirs	90
5.3 Équipes mobiles.....	90
5.4 Assistance en justice et/ou psychologique.....	90
07 ENSEIGNEMENT A DOMICILE	91
1. Enseignement ordinaire à domicile	91
2. Enseignement spécialisé dispensé à domicile.....	91
GLOSSAIRE.....	93
SOURCES JURIDIQUES.....	94
ANNEXES	98
CLAUDE DE DROIT D'AUTEUR.....	109
CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ	109